

FITECO

Expertise comptable - Conseil
Audit - Commissariat aux comptes

670 rue de Grinhard
B.P. 61 – 53102 MAYENNE Cédex
☎ 02.43.30.45.45 – 📠 02.43.04.40.75
e.mail : mayenne@fiteco.com

Des experts à votre service
www.fiteco.com

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE

**9 boulevard Alexandre Millerand – BP 20135
44201 NANTES CEDEX 2**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Conseil d'Administration du 22 mai 2014

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE

9 Boulevard Alexandre Millerand – BP 20135

44201 NANTES CEDEX 2

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « FONGECIF PAYS DE LA LOIRE », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FONGECIF PAYS DE LA LOIRE à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Engagements de Financement des Formations – E.F.F.

La note de l'annexe sur les principes comptables (page 3) précise que les comptes sont établis conformément aux dispositions du « plan comptable applicable aux organismes paritaires collecteurs de la formation professionnelle continue » - règlement n° 2011-01 du 9 juin 2011.

Les engagements de formations non encore dispensées à la date du 31 décembre 2013 et à financer font l'objet d'une dotation aux provisions, avec pour contrepartie l'inscription dans un compte de provision pour E.F.F.

Les formations dispensées sur l'exercice 2013 et restant à régler sont quant à elles présentées en charges à payer pour la partie réglée sur les trois premiers mois de l'exercice suivant, et en provision pour charges pour le reste.

Nous nous sommes assurés de la correcte application du plan comptable et en particulier du correct calcul des E.F.F. relatifs aux engagements 2013 provisionnés sous déduction d'un coefficient d'annulation.

Co-Financements

Le FONGECIF a sollicité le concours de différents fonds dont ceux du Fonds social européen (FSE) et Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Nous nous sommes assurés :

- de la recevabilité de la subvention de la part de l'organisme financeur ;
- de la correcte application du plan comptable consistant notamment à comptabiliser la totalité de la subvention en produits au titre de l'exercice de son octroi.

Collecte

La note de l'annexe relative aux principes comptables et plus précisément aux créances d'exploitation (page 4) expose que « le montant de la collecte inscrite en créance correspond au montant de la collecte encaissée au 31 mars 2014 assise sur la masse salariale de l'exercice 2013 ». Nous nous sommes assurés du respect de ce principe comptable et de l'évaluation de la collecte comptabilisée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MAYENNE, le 9 mai 2014

Pour FITECO
Le chargé du mandat



Éric BOUSSION
Commissaire aux Comptes
Associé



Yann LOLON
Commissaire aux Comptes
Associé

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2013

DE L'ACTIVITE

"CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION"

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2013 - APRES AFFECTATION -

ACTIF	2013			2012
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	179 892,00	168 359,00	11 533,00	9 341,00
Immobilisations corporelles	1 640 967,00	1 013 943,00	627 024,00	732 658,00
Immobilisations financières	591,03	0,00	591,03	591,00
<i>Total I</i>	1 821 450,03	1 182 302,00	639 148,03	742 590,00
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances et comptes rattachés au titre du CIF	37 150 000,00		37 150 000,00	35 630 000,00
Etat :				
▫ Subventions & aides publiques à recevoir	620 000,00		620 000,00	1 425 679,72
▫ Créances fiscales			0,00	0,00
▫ Créances sociales	6 269,75		6 269,75	10 048,00
▫ Autres			0,00	0,00
Créances au titre :				
▫ de la Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 : Annexe Financière 2010			0,00	0,00
▫ de la Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 : Annexe Financière 2011	2 538 447,47		2 538 447,47	6 238 102,51
▫ de la Convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 : Annexe Financière 2012	593 508,90		593 508,90	749 108,29
▫ de la Convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 : Annexe Financière 2013	1 345 505,58		1 345 505,58	0,00
Autres créances	27 180,83		27 180,83	511 701,72
<i>Total II</i>	42 280 912,53	0,00	42 280 912,53	44 564 640,24
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	3 617 541,52		3 617 541,52	249 230,31
Comptes de liaison	1 156 041,11		1 156 041,11	1 701 652,10
<i>Total III</i>	4 773 582,63	0,00	4 773 582,63	1 950 882,41
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	46 417,25		46 417,25	44 655,47
<i>Total IV</i>	46 417,25	0,00	46 417,25	44 655,47
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	48 922 362,44	1 182 302,00	47 740 060,44	47 302 768,12

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2013 - APRES AFFECTATION -

PASSIF	2013	2012
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	13 026 184,78	17 734 772,24
Subventions d'investissements sur biens renouvelables		0,00
Provisions réglementées		0,00
<i>Total I</i>	13 026 184,78	17 734 772,24
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation :		
☐ Provisions pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2012)	238 919,78	1 179 740,00
☐ Provisions pour charges de formation (Engagements 2012)	974 508,78	1 210 581,00
☐ Provisions pour charges de formation (Engagements 2013)	1 641 856,42	0,00
Provisions pour engagements de financement de formation :		
☐ Provisions pour Engagements de formation < au 01/01/2012 (sans abattement)		490 480,00
☐ Provisions pour Engagements de formation 2012	918 852,13	15 451 536,70
☐ Provisions pour Engagements de formation 2013	17 471 956,55	0,00
Autres provisions :		
☐ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2012		0,00
☐ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2013		0,00
☐ Autres provisions de formation	12 000,00	10 500,00
☐ Provisions pour charges de fonctionnement	84 737,41	21 570,99
<i>Total II</i>	21 342 831,07	18 364 408,69
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	4 482 081,86	3 685 710,82
Dettes fournisseurs	96 268,88	82 516,21
Dettes fiscales et sociales :		
☐ Dettes fiscales	41 708,81	34 633,56
☐ Dettes sociales	304 489,45	320 184,64
Dettes sur immobilisations		0,00
Autres dettes :		
☐ Contribution FPSP	5 107 035,24	4 842 665,00
☐ Fonds réservés remboursables	1 947 551,00	0,00
☐ Autres dettes d'exploitation	235 868,24	164 918,98
<i>Total III</i>	12 215 003,48	9 130 629,21
DETTES FINANCIERES		
Banques, découverts		371 305,88
Autres dettes financières		0,00
Comptes de liaison	1 156 041,11	1 701 652,10
<i>Total IV</i>	1 156 041,11	2 072 957,98
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		0,00
<i>Total V</i>	0,00	0,00
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	47 740 060,44	47 302 768,12

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2013

	2013	2012	Variation	%
COLLECTE (Participation des entreprises à la formation professionnelle continue)	39 284 886,46	37 251 267,05	2 033 619,41	5,46%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	1 120 000,00	136 187,00	983 813,00	722,40%
▫ Fonds Social Européen (FSE)			0,00	N/A
▫ Etat			0,00	N/A
▫ Régions	1 120 000,00	136 187,00	983 813,00	722,40%
▫ Autres			0,00	N/A
TRANSFERTS RECUS DU FPSPP :	850 168,26	5 934 733,65	-5 084 565,39	-85,67%
▫ Fonds réservés		3 496 622,00	-3 496 622,00	-100,00%
▫ Au titre de la convention Cadre FPSPP-Etat du 15 mars 2010 : Annexe Financière 2012		2 438 111,65	-2 438 111,65	-100,00%
▫ Au titre de la convention Cadre FPSPP-Etat 2013-2015 : Annexe Financière 2013	850 168,26		850 168,26	N/A
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	4,34		4,34	N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	18 017 517,95	22 165 583,00	-4 148 065,05	-18,71%
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2012)	1 179 740,00		1 179 740,00	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2012)	1 210 581,00		1 210 581,00	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2012 (sans abattement)	16 645,25		16 645,25	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2012	15 450 051,70		15 450 051,70	N/A
• Autres provisions :				
▫ Reprise de provisions pour risque de non utilisation des subventions 2012	160 500,00		0,00	N/A
▫ Autres			160 500,00	N/A
Total I : Produits d'activité	59 272 577,01	65 487 770,70	-6 215 193,69	-9,49%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	33 175 947,25	34 170 202,72	-994 255,47	-2,91%
▫ Coûts pédagogiques	8 533 823,34	10 160 700,19	-1 626 876,85	-16,01%
▫ Rémunérations, charges sociales	24 019 021,91	23 247 761,78	771 260,13	3,32%
▫ Indemnités de fin de contrat du remplaçant en CDI		0,00	0,00	N/A
▫ Transport, hébergement, repas	623 102,00	761 740,75	-138 638,75	-18,20%
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	1 449 326,69	1 678 954,68	-229 627,99	-13,68%
▫ Coûts pédagogiques	1 144 374,19	1 637 154,97	-492 780,78	-30,10%
▫ Rémunérations, charges sociales	298 460,50	33 231,71	265 228,79	798,12%
▫ Transport, hébergement, repas	6 492,00	8 568,00	-2 076,00	-24,23%
VAE :	198 326,07	167 538,06	30 788,01	18,38%
▫ Coûts pédagogiques	151 576,43	154 953,74	-3 377,31	-2,18%
▫ Rémunérations, charges sociales	43 701,64	9 812,56	33 889,08	345,36%
▫ Transport, hébergement, repas	3 048,00	2 771,76	276,24	9,97%
CHARGES LIEES AU DIF-GDD :	0,00	0,00	0,00	N/A
▫ Coûts pédagogiques		0,00	0,00	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales		0,00	0,00	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	0,00	0,00	0,00	N/A
▫ Coûts pédagogiques		0,00	0,00	N/A
▫ Transport, hébergement, repas		0,00	0,00	N/A
CSP Art.4 CDD :	104 623,30	0,00	104 623,30	N/A
▫ Coûts pédagogiques	104 623,30		104 623,30	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			0,00	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FPSPP :	5 107 035,24	4 842 665,00	264 370,24	5,46%
▫ Au titre de la contribution FPSPP (art L 6332-19)	5 107 035,24	4 842 665,00	264 370,24	5,46%
▫ Au titre des disponibilités excédentaires		0,00	0,00	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	143 196,53	0,00	143 196,53	N/A
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	21 258 093,66	18 002 357,70	3 255 735,96	18,09%
• Provisions pour charges de formation :				
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2012)	238 919,78	1 179 740,00	-940 820,22	-79,75%
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2012)	974 508,78	1 210 581,00	-236 072,22	-19,50%
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2013)	1 641 856,42		1 641 856,42	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2012 (sans abattement)		0,00	0,00	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2012	918 852,13	15 451 536,70	-14 532 684,57	-94,05%
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2013	17 471 956,55		17 471 956,55	N/A
• Autres provisions :				
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2012		0,00	0,00	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2013		0,00	0,00	N/A
▫ Autres	12 000,00	160 500,00	-148 500,00	-92,52%
Total II : Charges d'activité	61 436 548,74	58 861 718,16	2 574 830,58	4,37%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	-2 163 971,73	6 626 052,54	-8 790 024,27	-132,64%

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2013 (SUITE)

	2013	2012	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		318,88	-318,88	-100,00%
TRANSFERTS DE CHARGES	85 781,61	83 646,82	2 134,79	2,55%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
▫ Au titre des appels à projets FPSPP	90 418,00	27 658,20	62 759,80	226,91%
▫ Autres			0,00	N/A
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT	21 570,99	40 809,02	-19 238,03	-47,14%
Total IV : Produits de fonctionnement	197 770,60	152 432,92	45 337,68	29,74%
CHARGES LIEES AU PARITARISME :				
▫ FONGEFOR	279 384,00	269 871,33	9 512,67	3,52%
▫ Missions & services éligibles à ce titre	255 610,67	277 881,34	-22 270,67	-8,01%
Sous-total charges liées au Paritarisme	534 994,67	547 752,67	-12 758,00	-2,33%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
▫ Achats & charges externes	668 732,63	619 135,16	49 597,47	8,01%
▫ Impôts, taxes et versements assimilés	183 309,54	180 409,88	2 899,66	1,61%
▫ Salaires et traitements	1 166 547,50	1 140 151,05	26 396,45	2,32%
▫ Charges sociales	576 178,89	559 907,45	16 271,44	2,91%
▫ Cotisation FPSPP	80 174,01	71 966,00	8 208,01	11,41%
▫ Dotation aux amortissements et dépréciations	125 504,45	122 704,00	2 800,45	2,28%
▫ Dotation aux provisions	84 737,41	4 036,68	80 700,73	1999,19%
▫ Autres charges			0,00	N/A
Sous-total charges de fonctionnement	2 885 184,43	2 698 310,22	186 874,21	6,93%
Total V : Charges de fonctionnement	3 420 179,10	3 246 062,89	174 116,21	5,36%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	-3 222 408,50	-3 093 629,97	-128 778,53	4,16%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	-5 386 380,23	3 532 422,57	-8 918 802,80	-252,48%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	216 766,40	233 176,61	-16 410,21	-7,04%
Total IX : CHARGES FINANCIERES	2 577,77	1 692,12	885,65	52,34%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	214 188,63	231 484,49	-17 295,86	-7,47%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 636,39	24 172,57	-22 536,18	-93,23%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 352,00	23 729,13	-10 377,13	-43,73%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-11 715,61	443,44	-12 159,05	-2741,98%
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	-5 183 907,21	3 764 350,50	-8 948 257,71	-237,71%
TOTAL PRODUITS	59 688 750,40	65 897 552,80	-6 208 802,40	-9,42%
TOTAL CHARGES	64 872 657,61	62 133 202,30	2 739 455,31	4,41%

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE
9, Boulevard Alexandre Millerand
B.P 20135
44201 NANTES Cedex 2



<http://www.fongecif-pdl.fr>

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2013

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2013 a été marqué par les éléments suivants:

- La mise en œuvre du 2^{ème} arrêté comptable selon le plan comptable applicable depuis 2012 aux OPCA et OPACIF, suite au règlement n° 2011-01 du 9 juin 2011, homologué par l'arrêté du 27 décembre 2011, publié au *Journal officiel* du 30 décembre 2011.

- La signature d'un Accord National Interprofessionnel relatif à la formation professionnelle le 14 décembre 2013 porteur d'importantes innovations sur les pratiques des différents acteurs.

==**==**==**==**==**==

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables :

- de permanence des méthodes,
- de continuité de l'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de prudence.
- et en respect du règlement n° 2011-01 du 9 juin 2011.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par l'association sont les suivantes :

Plan comptable

Les comptes sont établis conformément aux dispositions du « plan comptable applicable aux organismes paritaires collecteurs de la formation professionnelle continue » - règlement n° 2011-01 du 9 juin 2011, homologué par l'arrêté du 27 décembre 2011, publié au *Journal officiel* du 30 décembre 2011.

Immobilisations

Les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire basé sur la durée d'utilisation probable de vie du bien et le mode exceptionnel sur 12 mois en ce qui concerne les Achats de Logiciels d'application

Les durées utilisées sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans
- Constructions sur sol propre : 20 ans
- Agencements et installations : 4 à 15 ans

- Matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

Créances d'exploitation

Les contributions collectées dans le cadre de l'obligation légale et conventionnelle sont rattachées sur l'exercice de versement des rémunérations.

Le montant de la collecte inscrite en créance correspond au montant de la collecte encaissée au 31 mars 2014 assise sur la masse salariale de l'exercice 2013.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût de souscription. Une provision est constituée lorsque le cours à la clôture de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition. Aucune VMP n'était de nouveau souscrite au 31 décembre 2013.

Fonds propres

Le bilan est présenté après affectation du résultat en report à nouveau.

Provision pour engagements de financement des formations (EFF)

Les engagements de formation non dispensés au 31 décembre 2013 sont provisionnés pour leur montant net des annulations.

Provision pour charges de formation

La provision pour charges de formation CDI & CDD est égale à la charge de formation dispensée avant le 31 décembre 2013 et non réglée au 31 mars 2014.

Charges à payer de formation

La charge à payer de formation est égale à la charge de formation dispensée avant le 31 décembre 2013 et payée entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014.

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Autres créances

Il s'agit pour l'essentiel des subventions et des cotisations à recevoir :

✓	Région des Pays de la Loire	620 000.00 €
✓	Subventions FSE / FPSPP	4 477 461.00 €
✓	Collecte 2014 encaissée au 31 mars 2014	37 150 000.00 €

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement ont été cédées au 31 décembre 2013.

Fonds propres

Mouvements de l'exercice sur le report à nouveau

	01/01/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Montant ouverture	17 734 772,24			
Reprise des provisions pour Engagements de formation sur EFF antérieurs au 01/01/2012 annulés		475 319,75		
Affectation résultat 2013			5 183 907,21	
Montant clôture				13 026 184,78

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

Provision pour engagements de financement des formations (EFF)

Au 31 décembre 2013, le montant de la provision pour engagements de financement des formations s'élève à 18 390 808 € se ventilant comme suit :

- Provision pour engagements nés sur exercice 2013 : 17 471 956 €
- Provision pour engagements nés sur exercice 2012 : 918 852 €

Le taux d'annulation retenu par dispositif est issu de la moyenne des taux de trois années de référence dont les engagements sont révolus, soit pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, les engagements des années 2007, 2008 et 2009.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques correspondent :

- au risque de devoir rembourser les cotisations encaissées sur les rémunérations de salariés en contrat à durée déterminée. 12 000 €

Les provisions pour charges correspondent :

- aux charges pour actions de formation dispensées avant le 31 décembre 2013 (pas de justificatifs reçus ni factures à la date de la clôture des comptes).

- Provisions pour charges de formation CDI	2 178 137 €
- Provisions pour charges de formation CDD	677 147 €
	2 855 284 €

- à l'engagement pour indemnités de départ en retraite pour l'ensemble des salariés, pour un montant de 51 220 €. Au 31/12/2013 le Passif social est de 170 277 € chargé moins les acomptes réglés et revalorisés pour 119 056 € auprès d'un fonds externalisé. L'association a choisi d'adopter la méthode préférentielle qui consiste à comptabiliser les engagements de retraite dans les comptes individuels.

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 9 975 538 €.

Elles concernent :

• Charges de formation CDI (Payées du 01/01 au 31/03/14)	3 752 038 €
• Charges de formation CDD (Payées du 01/01 au 31/03/14)	730 044 €
• Contribution FPSPP (13% de la collecte comptabilisée)	5 107 035 €
• Charges de fonctionnement à payer	386 421 €

COMPTE DE RÉSULTAT

Résultat d'activité

Le résultat d'activité comporte notamment les éléments suivants :

Au niveau des produits (en K€) :

En K€	<u>2013</u>	<u>2012</u>
• Fonds Réservés FPSPP (CDI)		3 497
• Les cotisations encaissées. (calculées sur la base des salaires versés par les entreprises au cours de l'année civile 2013), soit	39 285	37 251
• La reprise de la provision pour charges CDI et CDD	2 391	7 156
• Fonds Structurels Européens	850	2 438
• La reprise de provision pour EFF	15 467	15 001

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

<u>Au niveau des charges (en K€) :</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
• Les dépenses réglées ou engagées (charges à payer) au titre de stages durant l'exercice, soit	34 929	36 017
• La dotation aux provisions pour charges de formation	2 855	2 390
• La dotation aux provisions pour EFF	18 390	15 452
• Les charges de fonctionnement	3 420	3 246

Résultat financier

Le résultat financier est composé des produits provenant de la gestion des disponibilités de trésorerie de l'association, ainsi que des frais financiers inhérents au refinancement réalisé dans l'attente de la perception de la collecte :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produits financiers	216 766 €	233 177 €
Charges financières	<u>2 578 €</u>	<u>1 692 €</u>
Résultat Financier	214 188 €	231 195 €

Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à une perte de 11 715 € au 31 décembre 2013 et comprend pour l'essentiel la charge inhérente à un contrôle Urssaf sur l'exercice.

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE – COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013

Effectif Moyen

- Exercice 2013 : 24.9 Personnes en équivalent temps plein
- Exercice 2012 : 25.3 Personnes en équivalent temps plein

Evènements postérieurs à la clôture des Comptes

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture des comptes.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
CDI			
Créances et comptes rattachés au titre du CDI :	29 794 300,00	29 794 300,00	0,00
Collecte à recevoir	29 794 300,00	29 794 300,00	0,00
Subventions & aides publiques à recevoir :	0,00	0,00	0,00
FSE			0,00
Région			0,00
AGEFIPH			0,00
Etat			0,00
Autres			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2010) :	0,00	0,00	0,00
Chômage partiel			0,00
Publics cibles			0,00
Socle de connaissances et de compétences			0,00
Projets territoriaux			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2011) :	1 142 990,18	1 142 990,18	0,00
Chômage partiel	148 715,39	148 715,39	0,00
Publics cibles	994 274,79	994 274,79	0,00
Socle de connaissances et de compétences			0,00
Projets territoriaux			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2012) :	0,00	0,00	0,00
Socle de connaissances et de compétences			0,00
Projets territoriaux			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2013) :	0,00	0,00	0,00
Illettrisme			0,00
Socle de connaissances et de compétences			0,00
Mutations économiques			0,00
Projets territoriaux			0,00
Créances fiscales :	0,00	0,00	0,00
			0,00
			0,00
Créances sociales :	5 015,80	5 015,80	0,00
	5 015,80	5 015,80	0,00
			0,00
Autres créances :	21 744,66	21 744,66	0,00
	21 744,66	21 744,66	0,00
			0,00
Sous-total CDI	30 964 050,64	30 964 050,64	0,00
CDD			
Créances et comptes rattachés au titre du CDD :	7 355 700,00	7 355 700,00	0,00
Collecte à recevoir	7 355 700,00	7 355 700,00	0,00
Subventions & aides publiques à recevoir :	620 000,00	620 000,00	0,00
FSE			0,00
Région	620 000,00	620 000,00	0,00
AGEFIPH			0,00
Etat			0,00
Autres			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2010) :	0,00	0,00	0,00
CIF CDD			0,00
Projets territoriaux			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2011) :	1 395 457,29	1 295 457,29	100 000,00
CIF CDD	1 395 457,29	1 295 457,29	100 000,00
Projets territoriaux			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat du 15 mars 2010 (Annexe Financière 2012) :	593 508,90	593 508,90	0,00
CIF CDD	564 948,62	564 948,62	0,00
CSP Art.4 CDD	28 560,28	28 560,28	0,00
Projets territoriaux			0,00
Subventions Convention Cadre FPSP-Etat 2013-2015 (Annexe Financière 2013) :	1 345 505,58	1 345 505,58	0,00
CIF CDD	1 261 968,12	1 261 968,12	0,00
CSP Art.4 CDD	83 537,46	83 537,46	0,00
Mutations économiques			0,00
Projets territoriaux			0,00
Créances fiscales :	0,00	0,00	0,00
			0,00
			0,00
Créances sociales :	1 253,95	1 253,95	0,00
	1 253,95	1 253,95	0,00
			0,00
Autres créances :	5 436,17	5 436,17	0,00
	5 436,17	5 436,17	0,00
			0,00
Sous-total CDD	11 316 861,89	11 216 861,89	100 000,00
Total	42 280 912,53	42 180 912,53	100 000,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN CINQ ANS AU +	A PLUS DE CINQ ANS
CDI				
▫ Dettes et comptes rattachés au titre du CDI :	3 752 037,61	3 752 037,61		0,00
▫ Fournisseurs :				
▫ Fournisseurs	77 015,74	77 015,74		0,00
▫ FNP				0,00
▫ Dettes fiscales :				
▫ CAP sur dettes fiscales	33 367,05	33 367,05		0,00
▫				0,00
▫				0,00
▫ Dettes sociales :				
▫ CAP sur dettes sociales	253 591,56	253 591,56		0,00
▫				0,00
▫				0,00
▫ Contribution FPSPP	4 085 582,72	4 085 582,72		0,00
▫ Fonds réservés remboursables				0,00
▫ Autres dettes :				
▫ CAP sur autres dettes	188 694,60	188 694,60		0,00
▫				0,00
▫				0,00
<i>Sous total CDI</i>	8 390 289,28	8 390 289,28	0,00	0,00
CDD				
▫ Dettes et comptes rattachés au titre du CDD :	730 044,25	730 044,25		0,00
▫ Fournisseurs :				
▫ Fournisseurs	19 253,93	19 253,93		0,00
▫ FNP				0,00
▫ Dettes fiscales :				
▫ CAP sur dettes fiscales	8 341,76	8 341,76		0,00
▫				0,00
▫				0,00
▫ Dettes sociales :				
▫ CAP sur dettes sociales	50 897,89	50 897,89		0,00
▫				0,00
▫				0,00
▫ Contribution FPSPP	1 021 452,52	1 021 452,52		0,00
▫ Fonds réservés remboursables	1 947 551,00	1 947 551,00		0,00
▫ Autres dettes :				
▫ CAP sur autres dettes	47 173,64	47 173,64		0,00
▫				0,00
▫				0,00
<i>Sous total CDD</i>	3 824 714,99	3 824 714,99	0,00	0,00
<i>Total</i>	12 215 004,27	12 215 004,27	0,00	0,00

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE
DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2013 : CDI

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	TOTAL
EFF A L'OUVERTURE	411 634,00	14 438 259,00		14 849 893,00
ENGAGEMENTS BRUTS 2013			33 693 012,96	33 693 012,96
TOTAL I	411 634,00	14 438 259,00	33 693 012,96	48 542 905,96
REALISATIONS :				
▫ (+) Paiements des charges de formation	933 690,08	15 352 906,25	8 990 070,32	25 276 666,65
▫ (+) Charges à payer de formation 2013	19 328,08	243 497,05	3 489 212,48	3 752 037,61
▫ (-) Extourne des charges à payer de formation 2012	275 910,00	2 733 929,41		3 009 839,41
▫ (+) Provisions de charges de formation 2013	186 776,17	586 070,49	1 405 290,58	2 178 137,24
▫ (-) Extourne des provisions de charges de formation 2012	1 000 749,00	868 929,00		1 869 678,00
▫ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	548 498,67	1 035 832,77	1 752 807,16	3 337 138,60
TOTAL II	411 634,00	13 615 448,15	15 637 380,54	29 664 462,69
TOTAL GENERAL (total I - total II)	0,00	822 810,85	18 055 632,42	18 878 443,27

PROVISIONS NETTES POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS (EFF) 2013

ELEMENTS	REFERENCE	MONTANT
Montant des Engagements bruts de l'année 2013	A	33 693 012,96
Taux d'annulation théorique	B	15,11%
Annulations théoriques des EFF de l'année	C = A x B	5 091 014,26
Annulations, ajustements, écarts réels de l'année au titre des Engagements de l'année	D	1 752 807,16
Annulations probables	E = C - D	3 338 207,10
Engagements de l'année nets des annulations	F = A - D - E	28 601 998,70
Paiements des charges de formation au titre des Engagements de l'année	G	8 990 070,32
CAP de formation au titre des Engagements de l'année	H	3 489 212,48
Provisions pour charges de formation au titre des Engagements de l'année	I	1 405 290,58
Provisions pour Engagements au 31/12/2013 au titre des Engagements de l'année	J = F - G - H - I	14 717 425,32

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION CDI

Suivi des Provisions pour Engagements de formation	ANNEES ANTERIEURES	2012	2013	Total
Provisions pour Engagements de formation au 01/01/2013	411 634,00	11 483 711,42		
Engagements bruts 2013			33 693 012,96	
Taux d'annulation moyen			15,11%	
Annulations théoriques sur Engagements 2013			5 091 014,26	
Engagements nets des annulations			28 601 998,70	
Réalisations de l'exercice (Paiements + CAP + Provisions)			13 884 573,38	
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat		11 483 711,42		
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le RAN (Annulations, ajustements, écarts sur Engagements <2012)	411 634,00			
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat		822 810,85	14 717 425,32	
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le RAN				
Provisions pour Engagements de formation	0,00	822 810,85	14 717 425,32	15 540 236,17

FONGECIF PAYS DE LA LOIRE
DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2013 : CDD

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	TOTAL
EFF A L'OUVERTURE	80 331,00	5 073 290,00		5 153 621,00
ENGAGEMENTS BRUTS 2013			8 235 850,79	8 235 850,79
TOTAL I	80 331,00	5 073 290,00	8 235 850,79	13 389 471,79
REALISATIONS :				
▫ (+) Paiements des charges de formation	1 65 172,64	5 386 295,51	3 248 844,27	8 800 312,42
▫ (+) Charges à payer de formation 2013		26 339,79	703 704,46	730 044,25
▫ (-) Extourne des charges à payer de formation 2012	21 680,00	654 192,00		675 872,00
▫ (+) Provisions de charges de formation 2013	52 143,61	388 438,29	236 565,84	677 147,74
▫ (-) Extourne des provisions de charges de formation 2012	178 991,00	341 652,00		520 643,00
▫ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	63 685,75	172 019,13	407 914,73	643 619,61
TOTAL II	80 331,00	4 977 248,72	4 597 029,30	9 654 609,02
TOTAL GENERAL (total I - total II)	0,00	96 041,28	3 638 821,49	3 734 862,77

PROVISIONS NETTES POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS (EFF) 2013

ELEMENTS	REFERENCE	MONTANT
Montant des Engagements bruts de l'année 2013	A	8 235 850,79
Taux d'annulation théorique	B	15,69%
Annulations théoriques des EFF de l'année	C = A x B	1 292 204,99
Annulations, ajustements, écarts réels de l'année au titre des Engagements de l'année	D	407 914,73
Annulations probables	E = C - D	884 290,26
Engagements de l'année nets des annulations	F = A - D - E	6 943 645,80
Paiements des charges de formation au titre des Engagements de l'année	G	3 248 844,27
CAP de formation au titre des Engagements de l'année	H	703 704,46
Provisions pour charges de formation au titre des Engagements de l'année	I	236 565,84
Provisions pour Engagements au 31/12/2013 au titre des Engagements de l'année	J = F - G - H - I	2 754 531,23

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION CDD

Suivi des Provisions pour Engagements de formation	ANNEES ANTERIEURES	2012	2013	Total
Provisions pour Engagements de formation au 01/01/2013	80 331,00	3 966 340,28		
Engagements bruts 2013			8 235 850,79	
Taux d'annulation moyen			15,69%	
Annulations théoriques sur Engagements 2013			1 292 204,99	
Engagements nets des annulations			6 943 645,80	
Réalisations de l'exercice (Paiements + CAP + Provisions)			4 189 114,57	
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat	16 645,25	3 966 340,28		
Reprises de provisions pour Engagements de Formation par le RAN (Annulations, ajustements, écarts sur Engagements <2012)	63 685,75			
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le compte de résultat		96 041,28	2 754 531,23	
Dotations aux provisions pour Engagements de Formation par le RAN				
Provisions pour Engagements de formation	0,00	96 041,28	2 754 531,23	2 850 572,51